

LA RSE DES TP EN PRATIQUE

L'ancrage territorial



La participation à un Agenda 21

L'entreprise ENTREPRISE 26 compte 74 salariés et est implantée dans la Drôme, à Portes-lès-Valence.

Engagée dans une démarche « RSE », l'entreprise a participé à deux « ateliers » organisés dans le cadre de l'élaboration de l'Agenda 21 de la ville de Portes Les Valence. « Notre commune, précise Julien Vye, Chargé de mission développement durable au sein de la collectivité, compte un peu plus de 10 000 habitants, mais concentre près de 500 entreprises et près de 4 000 emplois sur son territoire.

On pouvait donc difficilement envisager un Agenda 21 sans y associer ce tissu économique, qui représente une composante majeure de la vie locale ».



Pour la collectivité, il s'agissait de promouvoir la prise en compte du développement durable au sein des entreprises en suscitant l'échange et le partage d'expérience entre les acteurs économiques. « Bien évidemment, cette démarche se devait d'être incitative et volontariste. Une collectivité doit rester dans les limites de ses compétences. Nous voulions avant tout faire avancer le développement sur le territoire ».

La démarche comprenait un second volet. « Nous voulions identifier les attentes des acteurs économiques par rapport aux services que la collectivité pouvait mettre en place pour faciliter la prise en compte du développement durable dans les entreprises ».

Pour Julien Vye, la participation d'ENTREPRISE 26 était importante. « C'est une entreprise exemplaire en matière d'environnement et de développement durable, qui a joué un rôle moteur dans cette démarche de partage d'expériences ».